VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS: QUAND LE DROGUÉ NE PEUT PAS DÉCIDER

Par Profil supprimé Postée le 23/05/2013 10:37

Bonjour,
Je connais une personne de 35 ans, accro au cannabis depuis 20 ans, qui est suivi pour des problèmes de schizophrénie (qui ont commencé avant ou après le premier joint? mystère!), qui est reconnu comme travailleur handicapé (problème au niveau d'un bras) et qui pourtant fait des formations pour des métiers qu'il ne pourra/voudra pas exercer (livreur, électricien).
Vivant encore chez sa mère, sa famille sait qu'il passe ses journées enfermé à fumer et à écouter de la musique.
J'ai l'impression que son psychiatre ne prend pas en compte sa consommation dans ses traitements contre la schizophrénie (il n'est peut-être même pas au courant! et pourtant ça fait des années qu'il le suit).
Ses amis (tous d'enfance, alors que je ne le connais que depuis 4 ans, j'ai donc l'impression de ne pas le connaitre assez par rapport à eux) le laissent faire (il est le membre du groupe qui ne travaille pas et qui fume des joints : tout est normal selon eux, alors qu'eux ont une vie 'normale' : boulot, enfants, logement indépendant).
Nous étions ensemble pendant 2 mois, mais je l'ai quitté quand j'ai vu l'ampleur de son addiction : à l'époque, c'était une dizaine de joints par jour, y compris avant de prendre le volant.
Il tient un double discours :
"le joint n'est pas une drogue" / "je ne fume pas dans la rue pour pas me faire arrêter"
"j'arrête quand je veux" / "j'ai pensé à arrêter mais ça me fait tellement de bien car il y a trop de choses qui se passent dans ma tête"
"J'ai des journées remplies" / "je fais rien et ça me va très bien"
J'ai cherché à couper le contact avec lui, mais lui revient régulièrement vers moi, et j'ai l'impression que c'est un appel au secours caché.

Mais que faire face à quelqu'un qui ne pourra jamais DECIDER d'arrêter, à cause justement de cette chose qu'il fume !
Et que faire alors que sa famille préfère le voir stagner et ne rien faire, plutôt que se battre pour s'en sortir et vivre enfin une vraie vie?
Et que dire de ses amis d'enfance, dont certains sont même ses fournisseurs!
Je ne souhaite pas faire ma vie avec lui, donc je considère que ce n'est pas à moi de l'isoler de cet environnement rassurant pour lui. Mais jamais il ne fera la démarche d'aller vous téléphoner ou bien de se rendre à un point d'écoute : dois-je faire comme les autres et le laisser dans son monde où il peut vivre grâce aux allocs et aux aides COTOREP (dont le montant est égal à ce qu'il dépense pour se fournir!!). Et qu'est-ce qu'il se passera le jour où sa mère ne sera plus là?

J'ai même pensé appeler les gendarmes pour qu'ils fouillent sa voiture et que ça lui fasse un peu peur! (trouver un élément déclencheur pour qu'il agisse, quoi)

Je suis perdue. Je vous contacte parce qu'il m'a encore appelé hier, en tenant un discours du genre "je m'en fiche, tout va bien"... or je sais que je suis la seule personne qui est critique face à ses problèmes. En quoi puis-je lui être utile, face à lui (qui s'oppose à tout ou bien s'en fiche)?

Mise en ligne le 27/05/2013

Bonjour,

Vous pouvez, comme vous l'avez fait jusque là, continuer à exposer à votre ami votre point de vue concernant ses consommations, sa situation, le conseiller dans une voie qui vous paraîtrait plus adaptée. Mais pour qu'il change, pour qu'il se remette en question, il faudrait qu'il en ait lui même le désir. Rien de ce que vous pourriez dire ou faire n'aurait, à coup sûr, l'impact que vous pourriez espérer sur lui et il n'y a que vous qui puissiez savoir si, malgré tout, vous voulez continuer à répondre ou pas à ses sollicitations.

Vous dites avoir une impression d'appel au secours cachée lorsqu'il revient vers vous, peut-être pourriez-vous lui demander directement quel est le sens de ses sollicitations et lui dire la difficulté dans laquelle cela peut vous mettre. Cela pourrait amorcer quelque chose de nouveau dans vos échanges et modifier, d'un côté comme de l'autre, la nature de votre investissement. Si vous pouvez lui être utile à quelque chose, c'est lui qui vous dira à quoi et ce sera à vous de voir s'il vous met dans une position tenable pour vous ou pas.

Au delà d'être consommateur de cannabis, vous précisez que votre ami est schizophrène ce qui est évidemment à prendre en compte vis à vis des difficultés que vous exposez et de sa manière d'y faire face. Vous pourriez également trouver conseil et soutien auprès d'une association, l'UNAFAM, qui vient en aide aux proches de personnes présentant des troubles psychiatriques. Cette association dispose d'une ligne d'écoute téléphonique, ils sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h au 01 42 63 03 03.

Cordialement.